Témoignages des UGD en FS-SSCT centrale du 9 mai 2023

Les UGD de diverses directions de la Ville de Paris, mandaté.es en tant qu'expertes par l'intersyndicale UNSA/SUPAP-FSU/UCP/FO/CFTC, ont pu exprimer lors de la Formation Spécialisée centrale du 9 mai dernier, la dégradation de leurs conditions de travail, leur souffrance au travail et les conséquences sur leurs vies personnelles (troubles du sommeil, dépressions, burn-out…).

L'intersyndicale vous communiquera au cours du mois de juin leurs témoignages anonymisés.

Témoignage 5

Une collègue nous décrivait encore des troubles du sommeil, des difficultés à se concentrer à son travail, des trous de mémoire : *J'en arrive à douter de tout et suis souvent dans la crainte d'oublier des chose sou de ne pas répondre correctement aux agent.es.*

Témoignage 6

Je suis entrée à la ville de paris en 1990 en qualité d'auxiliaire de puériculture. J'ai été déclarée inapte définitivement à mes fonctions d'auxiliaire de puériculture pour raisons de santé en mai 2021.

J'effectue ma reconversion sur un poste d'UGD depuis le 1er juin 2022 et à ce jour je n'ai toujours pas bénéficié des formations GRH nécessaires à une bonne prise de fonctions sur ce poste très complexe au vu des nombreuses procédures qu'il comporte.

Par ailleurs, je ne perçois plus les primes petite enfance soit environ 200 euros mensuel et je ne perçois pas non plus les primes liées à mon nouveau poste d'UGD alors que je suis sur un poste budgété.

Et enfin cerise sur le gâteau on me demande de renoncer purement et simplement à la catégorie B sans aucune compensation financière. (Ce qui me pénalise beaucoup pour la retraite).

***Ce métier d'UGD**, d'une importance capitale pour les agents qui ne sont pas toujours reconnaissant ni conscients de notre tâche quotidienne.*

***Ce métier d'UGD** qui me provoque des réveils nocturnes réguliers.*

***Ce métier d'UGD** qui me fait redouter mes retours de vacances. (Boite mail pleine et travail qui s'accumule malgré l'aide bienveillante des collègues)*

Au vu de tous ces inconvénients je ne resterai pas sur ce poste pourtant si intéressant car trop de responsabilités pour si peu de reconnaissance, je vais postuler sur un poste en catégorie B. (dont certains sont moins exigent et mieux payé.) ***Une ex future UGD en colère.***

Témoignage 7

Je suis entrée à la Ville de Paris en 1984 en qualité d'Auxiliaire de Puériculture.

Suite à des problèmes de santé et déclarée inapte à mes fonctions, j'ai suivi un parcours de reconversion professionnelle.

En 2020, pendant 1 an sur un poste d'aide UGD en emploi tremplin mais ayant en charge le fichier d'une UGD tout en étant en apprentissage du métier et ceci durant la période de confinement !

En 2021, j'ai intégré le corps des adjoints administratifs sur le poste d'UGD avec perte de la catégorie B (dommage au bout de tant d'années APS non reconnues !)

En 2022, titularisée dans ce corps de métier je me suis vite retrouvée à être tutrice d'une collègue en reconversion avec une pression et peur de ne pas lui transmettre les bonnes pratiques.

Tout en sachant que les procédures RH évoluent sans cesse...application métier rajoutée…

Quelques tâches tout de même de redonner aux services concernés…

Personnellement, il m'est difficile de me déconnecter mentalement de mes tâches d'UGD lorsque je rentre chez moi en fin de journée, (parfois très tard le soir), le weekend et les vacances.

Peur de découvrir une boîte mail pleine à mon retour, sans parler de l'accumulation des courriers et des appels téléphoniques. » Être en première ligne, recevoir la colère des agents par mail et téléphone (perte de salaire, réclamations diverses).

L'accueil de nouvelles collègues non formées que nous devons former et qui rajoute un surcroit de travail surtout à certains moments de l'année tels que la campagne SFT, TRANSPORT, APS….

Gérer également les absences des collègues, arrêts maladie…….

Stress permanent, réveils nocturnes à se repasser les dossiers en tête….

Avant chaque départ en congés ou formations, jongler avec le calendrier de paie et les fermetures Suite 7 pour les saisies...Heures supplémentaires afin que la plus grande partie de nos tâches soient faites

Suite à un mauvais paramétrage de mon compte chronotime, j'ai généré 7 jours en trop qui m'ont été supprimés soit 34 JRTT pour l'année 2022.

J'ai donc travaillé 7 jours bénévolement pour la Ville de Paris !

Je suppose que dans le cas contraire, un retrait sur salaire aurait eu lieu ainsi qu'un rappel à l'ordre !

Tenir bon par conscience professionnelle au risque d'y laisser sa santé (laissée d'ailleurs lors de ma première carrière en tant qu'APS).

Manque de reconnaissance !

Manque d'argent, une paie qui n'est pas à la hauteur de nos fonctions, au bout de 39 ans de bons et loyaux services !

Une UGD en colère et déçue qui ne restera sans doute pas sur le poste car trop de responsabilités et pas assez de reconnaissance.